



CONSEIL MUNICIPAL
du 17 SEPTEMBRE 2024

Liste des délibérations

SOMMAIRE

| N° et date | Objet | Décision |
|--|--------------------------|----------------------------|
| Délibération n° 4.1 examinée le 17 septembre 2024 | Réalisation d'un emprunt | Approuvée à l'unanimité |



Délibération n° 2024-4.1
Conseil municipal du 17 septembre 2024

Date de convocation : 11/09/2024
Date de publication : 24/09/2024

Classification : 9.1

Objet : Réalisation d'un emprunt

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 11 septembre 2024, s'est réuni le 17 septembre 2024 à la salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire, Cyrille LE CLEACH.

| | | |
|---|----|---|
| Nombre de conseillers en exercice | 23 | Etaient présents l'ensemble des conseillers en exercice, à l'exception de : Yannick LE MOIGNE procuration à Loïc LE FUR Laurence LE BERRE procuration à Bruno JULLIEN Lauriane CARROT procuration à Marine CHARLOT Bertrand COSSEC procuration à Laëtitia FAUCHE Stéphane PESNEL procuration à Jean-Yves ROZEN Sandrine HELOU procuration à Laurent GUICHAOUA |
| Nombre de conseillers présents | 17 | |
| Nombre de conseillers votants | 23 | |
| Secrétaire de séance : Sandra DANIEL | | |

Le débat d'orientation budgétaire présenté en Conseil municipal le 14 décembre 2023 prévoit un montant d'investissement prévisionnel de 12 809 000 € sur la période 2024-2028, pour partie financé par des emprunts. Le besoin en financement par l'emprunt est estimé à 2,4 M€ pour couvrir les dépenses engagées dans le cadre du budget 2024.

Une consultation a été réalisée du 18 juillet au 30 août 2024 auprès de 7 établissements bancaires pour un financement de 2,4 M€ sur 25 ou 30 années. La commune a reçu 6 offres à taux fixes, sur 25 ans et 4 offres sur 30 ans.

Les offres étant à taux fixe, et les bases identiques, la commission finances, ressources humaines et animation économique locale du 9 septembre 2024 a émis un avis favorable à l'unanimité sur la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne sur 25 années.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

AUTORISE le Maire à signer l'offre d'emprunt proposée par le Crédit Mutuel de Bretagne suivant les caractéristiques suivantes :

Montant emprunté : 2 400 000 €

Durée d'emprunt : 300 mois

Taux fixe de base : 3.37 %

Taux effectif global : 3.3803%

Périodicité de remboursement : trimestrielle

Amortissement du capital : linéaire

Indemnités de remboursement anticipé : selon conditions générales

Indemnités de passage du taux fixe à taux variable : néant

Commission d'engagement / frais de dossier : 2 400 €

Pour extrait conforme

Le Maire,

Cyrille LE CLEACH

